

REUNION DU 27 avril 2011

Tous les membres du Conseil Municipal de Livinhac-le-Haut sont convoqués mercredi 27 avril 2011 à 20 h 30, dans la Salle du Conseil de la Mairie.

Monsieur Roland JOFFRE, Maire, préside et ouvre la séance.

Présents : MM. JOFFRE, ALARY, BENAZETH, COURNEDE, ROCHE, RUMEAU, TOURNIE

Mmes FOULQUIER, GIROU, MAS, MOLENAT

Absents : CANTALOUBE, ROQUEFORT

Excusés : GARRIGOUX-ALLIGUIE (donne pouvoir à ROCHE), REMES (donne pouvoir à MAS)

ORDRE DU JOUR

Le compte rendu du Conseil Municipal du 17 mars 2011 est approuvé à l'unanimité.

01/ VOTE DES DIFFERENTES TAXES D'IMPOSITION 2011

Suite à la réunion de la commission des finances, Monsieur le Maire propose une hausse des différentes taxes de 1,50%.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'augmentation de 1,50 % des taux des trois taxes.

	<u>Ancien taux (%)</u>	<u>Nouveau taux (%)</u>
Taxe d'habitation	11.56	11.73
Taxe foncière (bâti)	21.14	21.46
Taxe foncière (non bâti)	123.70	125.55

02/ VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES 2011

ASSOCIATIONS	2011
CONSEIL PARENT D'ELEVES	250.00 €
REGROUP ECOLES VALLEE DU LOT	1160.00 €
COMITE D'ANIMATION	670.00 €
ASS. FEMININE GYM	140.00 €
LES RANDONNEURS DE LA VALLEE	140.00 €
LES JARDINS LITTERAIRES	320.00 €
SOCIETE DE CHASSE	140.00 €
SOCIETE DE PECHE	140.00 €
TRAIT D'UNION	140.00 €
CLUB DES TJRS JEUNES	140.00 €
UNION SPORT PENCHOT LIVINHAC	520.00 €
JOYEUSE PETANQUE	140.00 €
FOYER LIVIN JEUNES	700.00 €
USRL	140.00 €
OCCE	152.00 €
Office du tourisme Decazeville	75.00 €
BASKET CLUB DES BERGES	200.00 €
ASS VILL ET CHÂTEAU	180.00 €
AMENAGEMENT VALLEE DU LOT	100.00 €
FRANCAS centre de loisirs	4 221.98 €
CYCLO CLUB FIRMI	430.00 €
COMITE D'ANIMATION subv exceptionnelle	500.00 €

Le conseil Municipal accepte à l'unanimité les subventions proposées.

03/ VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2011 (COMMUNE, ASSAINISSEMENT)

BUDGET PRIMITIF 2011 COMMUNE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

.Charges à caractère général	250 100,00
.Charges de personnel	287 520,00
.Dépenses imprévues	6 070,00
.Autres charges de gestion courante	97 500,00
.Charges financières	42 000,00

.Charges exceptionnelles	1 000,00
.Opérations d'ordre entre section	6 181,36
.Virement à la section d'investissement	<u>298 198,64</u>
TOTAL	988 570,00

RECETTES

.Produits des services	24 200,00
.Impôts et taxes	445 673,00
.Dotations et participations	229 529,00
.Autres produits de gestion courante	132 500,00
.Produits financiers	8,88
.Résultat reporté	<u>156 659,12</u>
TOTAL	988 570,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES

.Restes à réaliser 2010 (opérations d'équipement)	653 540,60
.Nouvelles opérations d'équipement	228 380,00
.Remboursement d'emprunts	<u>122 500,40</u>
TOTAL	1 004 421,00

RECETTES

.Solde d'exécution de la SI reporté	437 552,93
.Subventions d'investissement	46 178,00
.Cautions	2 500,40
.Dotations fonds divers	213 809,67
.Opération d'ordre entre section	6 181,36
.Virement de la section de fonctionnement	<u>298 198,64</u>
TOTAL	1 004 421,00

Le budget primitif 2011 communal est adopté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2011 ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

.Charges financières	5 701,00
.Charges à caractère général	11 000,00
.Charges de personnel	4 000,00
.Autre charge gestion courante	1 000,00
.Amortissements	19 264,00
.Virement à la section d'investissement	<u>127 772,00</u>
TOTAL	168 737,00

RECETTES

.Produit de gestion courante	68 043,00
.Subventions d'exploitation	5 000,16
.Autres produits de gestion courante	800,00
.Quote part reprise subv/SI	4 478,00
.Résultat de fonctionnement reporté	<u>90 415,84</u>
TOTAL	168 737,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES

.Remboursement d'emprunt	13 000,00
.Restes à réaliser 2010	27 180,37
.Nouveaux crédits à affecter	990 000,00
.Quote part reprise subv/SI	4 478,00
.Opérations patrimoniales	<u>41 000,00</u>
TOTAL	1 075 658,37

RECETTES

.Subventions d'investissement	400 000,00
.Emprunts	446 708,76
.Amortissements	19 264,00
.Opérations patrimoniales	41 000,00
.Virement à la section de fonctionnement	127 772,00
.Solde d'exécution reporté	<u>40 913,61</u>
TOTAL	1 075 658,37

Le budget primitif 2011 assainissement est adopté à l'unanimité.

04/ MOTION CONTRE LE GAZ DE SCHISTE SUR LE PERMIS DE NANT.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que cette question sera délibérée lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal dès lors qu'il aura reçu les documents nécessaires pour soumettre cette motion au vote.

05/ MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT POUR L'AMENAGEMENT DE LA MISE EN SECURITE DE LA RD 21 EN TRAVERSE.

Suite à la réunion de la commission d'appel d'offres, monsieur le Maire informe l'assemblée que le projet concernant l'aménagement et la mise en sécurité de la route départementale n°21 en traverse se chiffre à 278 394,00 euros hors taxes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide de retenir ce montant, et autorise Monsieur le Maire à signer les pièces nécessaires à la passation du marché ainsi qu'à solliciter les subventions auprès des partenaires financiers à hauteur de 80 % du montant total des travaux.

6/ TRANSFERT DE DOMANIALITE PUBLIQUE DE L'ANCIENNE RD 21 AU PROFIT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL.

Monsieur le Maire expose la proposition faite par le Conseil Général de l'Aveyron concernant le transfert de domanialité publique de l'ancienne RD 21 au profit du domaine public communal.

Dans le cadre de ce transfert de domanialité, le Conseil Général effectuera une réfection bicouche de la chaussée ou versera à la Commune une participation financière équivalente au montant des travaux soit 3500.00 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide ce transfert de domanialité et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à l'achèvement de la procédure.

Par ailleurs, Monsieur le Maire informe que ce transfert intègre les travaux d'étanchéité de la pile du pont, de reprise des joints, de dévégétalisation, réalisés par le Conseil Général ainsi que l'obtention d'une somme de 5000,00 euros pour la mise en sécurité des escaliers et des abords.

07/ MOTION POUR LE MAINTIEN DES MOYENS AU PROFIT DU RESEAU DE REUSSITE SCOLAIRE (RRS)

Le Conseil Municipal s'inquiète de l'avenir de l'Education Prioritaire sur le territoire de la communauté de communes de Decazeville-Aubin. Suite au CDEN du 11 avril 2011, il constate que:

- le poste de coordonnateur est réduit à un demi-poste. Cette fonction est pourtant structurante pour le RRS et elle nous permet à travers la communauté de communes d'avoir une personne identifiée pour mettre en œuvre une politique de soutien aux actions pédagogiques, d'offre culturelle et de réussite éducative en faveur de nos élèves : réduite de moitié, il lui sera difficile d'assumer toutes ses missions.
- les moyens en faveur des primo-arrivants, des enfants du voyage ou de ceux venant des Dom-Tom sont réduits et s'éloignent du Bassin alors qu'ils sont déjà insuffisants.
- le service culturel et éducatif du Bassin est supprimé définitivement, sa suppression fait suite à celle du poste d'animation ZEP, l'ouverture culturelle qu'il permettait est sacrifiée.
- Des rased qui pourraient être privés de leurs psychologues scolaires alors que les besoins sont criants et que le CMPP de Decazeville ne peut accueillir plus d'enfants.

Lorsque la ZEP a été créée dans le Bassin en 1998, nous l'avons soutenue et avons pris nos responsabilités en finançant ses actions à travers la Communauté de communes. En conséquence, le Conseil Municipal de Livinhac-le-Haut ne comprend pas, alors que la précarité et les difficultés scolaires ne cessent d'augmenter sur ce territoire depuis cette époque, que l'Education Nationale supprime des moyens plus que jamais nécessaires à nos enfants.

Le Conseil Municipal demande donc à l'Inspecteur d'Académie de revenir sur les mesures prises et de continuer d'avoir une politique d'éducation prioritaire pour le Bassin.

Par ailleurs, Madame MAS indique qu'un rassemblement aura lieu le 17 mai 2011 à 17H30 devant l'inspection de l'éducation nationale.

08/ QUESTIONS DIVERSES

Réforme des collectivités territoriales : Suite à la réunion qui a eu lieu le 15 avril 2011 à Boisse-Penchat, il a été décidé de constituer 4 groupes de réflexion sur l'évolution de l'intercommunalité :

- Structure, organisation fiscalités, compétences,
- Social et santé,
- Cadre de vie (environnement, urbanisme, infrastructure..),
- Développement économique (industrie, agriculture, tourisme, commerce, services).

Durant les mois de mai, juin et juillet 2011 auront lieu des réunions des groupes de travail afin que des propositions puissent être émises pour le Mois de Septembre quant au schéma départemental de coopération intercommunale.

Par ailleurs, Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il sera nécessaire de se décider quant au choix qui sera opéré par la Municipalité.

Les Maires de la Communauté des Communes de la Vallée du Lot (CCVL) ont décidé d'étudier l'impact financier des possibles regroupements des communes avec les EPCI à savoir :

- CCVL, Communauté de Communes du Bassin, Bouillac,
- CCVL, Communauté de Communes du Bassin, Bouillac, Conques,
- CCVL, Bouillac, Conques

Monsieur le Maire essaie de sensibiliser les élus à ces différentes rencontres et réunions afin d'être un acteur à l'évolution intercommunale et ainsi avoir l'opportunité de choisir son avenir plutôt que de le subir.

Peupliers au Boulodrome : Monsieur le Maire informe l'assemblée que 14 peupliers au Boulodrome s'avèrent dangereux. Le Conseil Municipal donne son accord pour permettre l'abattage de ces arbres.

Monsieur COURNEDE évoque un problème d'éclairage au boulodrome. Monsieur le Maire se charge de trouver une solution.

Cinéma de plein air : Il aura lieu le samedi 21 Mai 2011. Madame REMES aura l'occasion de présenter cette journée lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

Révision du zonage d'assainissement : Une enquête publique aura lieu en mairie de Livinhac-le-Haut du lundi 30 mai au mercredi 29 juin 2011 afin que les administrés puissent émettre des observations sur le registre tenu à la disposition du public.

Enfouissement des réseaux secs à Penchot : ERDF va effectuer une tranchée allant du Vieux Pont de Penchot jusqu'à la route départementale 627 afin d'enfouir le réseau de production de l'entreprise MOLENAT. Monsieur le Maire propose de demander une étude au SIEDA pour l'enfouissement des réseaux secs de Penchot afin de profiter de cette tranchée. Le Conseil Municipal donne son accord.

Collectif tous ensemble pour l'hôpital de Decazeville : Un rassemblement est prévu le samedi 14 mai à 17H00 au laminoir de Decazeville.

Inauguration de la salle de l'accueil de loisirs : elle aura lieu le vendredi 06 mai 2011 à l'école Prosper Alfarc.

Inauguration de la cantine scolaire : elle aura lieu le vendredi 20 mai 2011 à 17H00 à l'école Prosper Alfarc.

Eclairage du vieux pont de Penchot : Monsieur RUMEAU évoque l'éclairage du vieux pont de Penchot. Au départ, il était trop puissant mais il a été revu. Il est basé sur quatre couleurs et huit programmes ont été installés. Un éclairage « surprise » est prévu à certaines occasions (14 juillet....)

Presbytère : Monsieur le maire a reçu en mairie des représentants du Conseil Paroissial de Livinhac-le-Haut afin d'évoquer une possible vente de ce bâtiment communal. Il leur a exposé le projet suivant : un particulier souhaite acheter ce presbytère pour y installer un lieu de restauration, ce qui permettrait de répondre à un besoin grandissant en la matière et de renforcer l'animation du centre bourg. Cette réunion s'est déroulée dans un bon état d'esprit et de compréhension.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la discussion qu'il a eue avec Monsieur et Madame GOMBAUD au sujet de la vente de cet immeuble. Cette vente, si le projet aboutit, sera discutée et soumise à délibération du Conseil Municipal.

La séance est levée à 23H15